

Epouse inséparable de son mari Michel, deuxième président de notre association, notre amie Colette Gualino nous a quittés le 15 novembre dernier.



Certains d'entre nous l'ont connue quand elle travaillait encore chez Clause où elle était une déléguée syndicale très active. Dans sa vie professionnelle comme dans sa vie associative, Colette a toujours été militante dans l'âme : chrétienne de progrès, elle était en révolte contre les injustices, les abus de pouvoir et les atteintes à notre environnement. Dès 1992, à une époque où le bétonnage de notre ville s'accélérait, Colette et son mari Michel se sont investis énormément dans l'Ademub, faisant parfois capoter des projets scandaleux (la Sorediv rappellera des souvenirs à certains !).

Nous ne t'oublierons pas Colette et nous pensons beaucoup à Michel que nous assurons de toute notre amitié.

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

L'Ademub vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016, ainsi qu'à vos proches.

Editorial

VERS UN ABANDON DÉFINITIF DES ÉNERGIES FOSSILES

Avec 2015 s'achève notre campagne triennale d'information et d'action sur la transition énergétique, en même temps que s'achève la COP 21 (Conférence de Paris sur le climat). Par les séances de film-débat, les expositions, les articles d'Ademub-Infos, les visites de site, nous avons essayé d'aborder les divers aspects d'une vaste question, impliquant des actions générales, locales et aussi personnelles, sur l'habitat, les transports, la manière de produire et de consommer. Nous avons été aidés par des intervenants impliqués et de grande qualité, nous les remercions et nous vous remercions. Car vous avez été nombreux aux rendez-vous de cette campagne.

2015 aura aussi été une année terrible, marquée au fer rouge par les actions criminelles des islamo-fascistes. L'assassinat des rédacteurs de Charlie Hebdo reste le symbole de ce que sont ces assassins de la liberté qui prennent le prétexte de la religion pour assouvir leur désir de pouvoir, comme d'autres prennent le prétexte de la nation pour instaurer un régime autoritaire et corrompu.

L'horreur des crimes commis risque d'occulter d'autres urgences moins spectaculaires, mais plus meurtrières à terme : la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses. Aussi, nous nous réjouissons que la COP 21 ait pu se tenir. Cette négociation, initiée par l'ONU aura été une victoire morale pour les défenseurs de l'environnement. La nécessité d'une transition énergétique y a, enfin, été reconnue par tous. Mais les engagements actuels des Etats, pour y parvenir, ne conduiront à limiter le réchauffement attendu qu'à 3 degrés alors que l'objectif fixé par les scientifiques du GIEC et adopté par les 195 pays, est de rester en deçà des 2 degrés et, si possible, 1,5 degré en 2100.

Un effort supplémentaire est encore nécessaire, car, au-delà de 2 degrés, les modèles climatiques ne sont plus capables de prédire l'impact d'un tel réchauffement qui pourrait s'emballer. Une seule certitude : de vastes zones aujourd'hui habitées deviendront arides, d'autres seront submergées par les mers. Le changement climatique, provoqué par la consommation d'énergies fossiles, n'épargnera pas les pays les plus favorisés. La génération de nos enfants en sera témoin et victime. Il faut bien avoir à l'esprit que l'objectif pour 2100 ne signifie pas pour autant qu'il ne se passera rien avant : **le changement climatique, c'est maintenant !**

Notre avenir dépendra de la capacité des responsables politiques et économiques à tous les niveaux à se saisir «en conscience» des objectifs de la COP 21. **Le temps presse.** Il faut mettre en place une transition énergétique cohérente et globale, en évitant les fausses bonnes idées (nucléaire, stockage souterrain du carbone...) et les mesures timorées.

Il faut associer la population, les acteurs de la société civile, sans négliger les acteurs associatifs comme ce fut le cas lors de la consultation de la Sorgem sur le quartier Clause. Localement nous redemandons la mise en place d'un agenda 21. La situation budgétaire de notre ville, qui est tendue du fait de la réforme des collectivités locales, ne doit pas être une excuse pour différer les investissements nécessaires à la transition énergétique.

DES ÉCOGESTES CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le succès de la lutte contre le changement climatique ne réside pas uniquement dans les décisions prises par un accord international, si importantes qu'elles soient. Il repose aussi sur la pression que mettront les citoyens et leurs ONG sur leurs gouvernements, et sur la capacité de chacun d'entre nous à changer ses comportements et ses modes de vie.

En ce domaine, bien du chemin reste à parcourir : la nature nous pousse à construire un monde moins inégalitaire qu'aujourd'hui dans lequel chacun dispose de ce dont il a besoin pour vivre, sans plus. La simplicité volontaire nous ouvre la perspective d'un avenir durable, et, d'une certaine façon, nous pouvons voter pour elle par mille et un écogestes dans tous les domaines de notre vie quotidienne. En voici quelques exemples.

Dans l'habitat : isoler notre logement, calorifuger les ballons et tuyaux d'eau chaude dans les lieux non chauffés, traiter les ponts thermiques, programmer le chauffage à 19°C le jour et 17°/18°C la nuit, utiliser un mode de chauffage performant utilisant des énergies renouvelables, en été limiter l'utilisation des fours de cuisson, ouvrir la nuit pour rafraîchir, fermer les volets aux heures chaudes, débrancher du secteur le chargeur du portable une fois la batterie chargée, mettre des multiprises avec interrupteur, éteindre l'ordinateur et le photocopieur en fin de journée, planter des végétaux autour de la maison, végétaliser la façade ou la toiture, disposer d'un point d'eau dans le jardin ou proche de l'immeuble, récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage et le lavage des légumes...

Dans les déplacements et les transports : utiliser de préférence la marche à pied ou le vélo pour les distances courtes et moyennes, et les transports en commun (ou le

covoiturage) pour les distances longues, être moins exigeants dans nos délais de livraison, rechercher la proximité évitant les transports inutiles et polluants en consommant des produits locaux et de saison, réduire les voyages de tourisme en avion, très polluants et très énergivores, privilégier les vacances en France ou dans une région proche.

Produits alimentaires : réduire notre consommation de viande, surtout de viande rouge (un champion : le bœuf !), dont la production «brûle» d'énormes quantités de carbone, et tendre vers une alimentation simple et variée, à base principalement de fruits, de légumes et de légumineuses.

Emballages et suremballages : stopper l'utilisation d'emballages et de suremballages jetables, surtout ceux en plastique, sources de pollution et de gaspillage d'énergies fossiles, et lutter pour une utilisation de cabas durables et en matériaux naturels, acheter au maximum des produits en vrac et des produits frais et réduire l'usage des conserves et des surgelés, énergivores.

Ces exemples ne sont pas limitatifs. Il existe de nombreuses solutions concrètes dans la vie de tous les jours. Et, au-delà de la lutte pour la disparition des énergies fossiles, c'est dans tous les domaines de notre économie que la lutte contre les gaspillages doit s'intensifier. Ce sont nos modes de production et de consommation que nous devons

revoir de fond en comble. C'est là le domaine de ce qu'on appelle désormais **l'économie circulaire** (par opposition à l'économie linéaire qui domine encore aujourd'hui), dont la démarche se résume en trois mots : **réduire, réutiliser, recycler**. Nous en reparlerons dans nos prochaines éditions.

CONCERTATION CLAUSE BOIS-BADEAU : LES IDÉES DE L'ADEMUB⁽¹⁾

Aménagement et urbanisme : variété et ouverture

Plus grande variété dans les aménagements, l'architecture et les couleurs. Plus grande variété de logements et rééquilibrage. Prévoir des espaces de respiration. Plus de convivialité. Pas de juxtaposition de mini-ghettos. Quartier ouvert pour faciliter les échanges. Services de proximité et mixité économique.

Trame verte-trame bleue : préserver la biodiversité

Continuité biologique avec espaces verts continus et correctement répartis ; sur les 13ha prévus, 6ha restent à végétaliser. Verdissement espaces publics et construits : murs et toitures végétalisés, bosquets et alignements d'arbres, haies champêtres, noues végétalisées. Continuité écologique avec l'environnement (Joncs Marins, gare, vallée du Blutin...), jardins partagés et jardins collectifs. Développement des espaces humides. Economiser l'eau, individuellement et collectivement. Eau de pluie pour lavage et arrosage.

(suite page 3)

Transition énergétique : économie et efficacité

Sortie des énergies fossiles, économie et efficacité énergétique, énergies renouvelables. Solaire passif et actif. Isolation renforcée. Expériences nouvelles avec matériaux naturels et écologiques. Opération «Familles à énergie positive» en lien avec Brétinergie.

Mobilités, stationnement : sortir du tout-automobile

Réduire les déplacements automobiles inutiles et favoriser les modes actifs. Réduire le stationnement résidentiel. Quartier en zone 30, zones de rencontre ou aires piétonnes pour apaiser la circulation. Centre d'information et de formation aux mobilités. Expériences de pédibus et cyclobus avec les scolaires.

Traitement des déchets et propreté

Tous les efforts doivent converger vers un seul but : réduire, réutiliser, recycler. Gros travail d'information et de formation du centre

Environnement-Agenda 21 des Sorbiers, avec une implication des habitants et des associations locales.



Implication des habitants-Convivialité et Démocratie participative

Création d'un espace d'échanges, d'entraide et de convivialité, et d'un outil de concertation permanent ouvert à tous, habitants et associations.

Insertion du quartier dans la ville

Vu son importance, l'insertion de ce quartier dans la ville doit faire l'objet d'une attention particulière : faciliter les échanges par des manifestations dans le parc ou sur la place, amélioration des accès et levée des obstacles, faciliter les circulations, principalement des modes actifs, etc.

⁽¹⁾ - On peut lire l'intégralité de nos propositions sur notre site www.ademub.asso.fr (chapitre Urbanisme rubrique Clause)

CONCERTATION, ANNÉE ZERO ?

Concertation, démocratie participative sont perçues, en ces temps de doute sur la gouvernance de nos collectivités, comme fondamentales. A l'occasion de la COP 21, on a précisément beaucoup insisté sur le rôle des ONG, forces d'explication et de pression pour faire avancer les négociations. Et il ne passe pas un jour sans qu'on souligne la nécessité d'une participation active des citoyens dans le processus de décision. La Loi elle-même sanctionne cet impératif.

Or, qu'en est-il à Brétigny aujourd'hui ? Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale a été soulignée l'importance de l'avis donné par les habitants et plusieurs ateliers ou commissions ont ainsi été créés : Atelier local d'Urbanisme, Commission «Stationnement», Comités de quartier, Atelier local de la vie associative etc. Or, l'Atelier local d'Urbanisme s'est peu réuni et semble aujourd'hui en sommeil, la Commission «Stationnement» subit le même sort, les Comités de quartier se réunissent une ou deux fois l'an et le souci de l'intérêt

général n'y est pas toujours dominant. Des remarques similaires peuvent être faites à propos de l'Atelier local de la vie associative qui a démarré le 7 novembre 2015 et pour lequel sont annoncées 2 ou 3 réunions pour l'année.

Tout cela s'avère bien peu efficace et nous laisse douter de la volonté des élus de mettre en place une véritable concertation. Que dire de la campagne sur Clause ? Cette période de brassage des idées impliquant un bon nombre de citoyens, peu ou prou informés, ne manque pas d'intérêt et a permis, outre une

sensibilisation aux problèmes locaux, de faire ressortir quelques pistes. Mais elle garde un caractère ponctuel, donc éphémère. A noter que les associations, dont la nôtre, association agréée, en ont été exclues et que nous avons dû prendre l'initiative de formuler nos propres propositions.

Le dialogue élus-associations patine. Toute rencontre entre élus, techniciens et associations pour les dossiers relevant de nos compétences, semble quasi impossible. Il est tout de même remarquable que l'adjoint au maire

(suite page 4)

VÉLOS : UN ABRI SÉCURISÉ A LA GARE DE BRÉTIGNY

à l'environnement n'ait jamais éprouvé le besoin de nous rencontrer. Seul le dossier modes actifs avance lentement, mais après une franche explication.

Une véritable concertation, pour être efficace, exige un travail continu, approfondi avec des interlocuteurs ayant une bonne connaissance des dossiers. Pour tout projet, quel qu'il soit, la concertation commence d'ailleurs dès la conception du projet et non pas quand celui-ci est pratiquement ficelé. C'est la condition sine qua non d'une véritable concertation. **A quand le changement à Brétigny ?**

A la demande de la Ville de Brétigny, la SNCF vient d'installer un abri sécurisé de 40 places pour les vélos sur le parvis de la gare. Celui-ci, fermé et protégé par vidéosurveillance, est

réservé aux porteurs d'un passe Navigo moyennant un abonnement de 20 euros par an. Cette installation entre dans le cadre d'une opération régionale menée par

les transporteurs SNCF et RATP avec la Région Ile-de-France, et destinée à offrir 20 000 places aux usagers d'ici à 2020, ce qui, au regard des besoins, est encore bien peu.

Bonne nouvelle pour les cyclistes brétignolais souhaitant rejoindre la gare à vélo, et jouissant désormais d'un moyen de stationnement sécurisé à côté de l'abri existant. Cependant, cela ne résoudra pas le problème du stationnement côté ouest de la gare où rien

n'est prévu et où les abris existants sont constamment saturés, malgré les problèmes de sécurité. Et ce n'est pas le passage étroit et nauséabond sous la gare qui les incitera à

rejoindre le parvis. Il y a donc encore beaucoup à faire, à la gare et ailleurs dans Brétigny, pour permettre aux cyclistes de stationner, de la manière la plus sûre, dans tous les

points importants de la ville. Nous souhaitons, dans ce but, en faire un recensement complet avec les services municipaux et communautaires pour répondre concrètement à ce besoin des cyclistes brétignolais. De cette initiative, et de bien d'autres encore en matière d'aménagement de la voirie, dépend le développement de ce mode de déplacement écologique et économique tant souhaité par nos élus (cf Paroles de janvier 2016).



Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Ademub **Le samedi 13 Février 2016 à 14h15** **salle Kergomard**

Ordre du jour :

- Lecture et discussion des rapports d'activité, d'orientation et financier. Votes
- Renouvellement partiel du conseil d'administration
- Questions diverses

à 16h30, à la suite de l'Assemblée générale,

Débat public :

Présentation du thème de notre campagne annuelle : **l'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

L'économie circulaire est **l'économie du développement durable**, consistant à supprimer tout gaspillage de la matière première à la fin de vie des produits. **Ses trois piliers sont les 3 R : « Réduire, Réutiliser, Recycler ».**

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2016

Tarifs actuels de cotisation annuelle : simple **15 euros** - couple **22 euros** - petit budget : **8 euros** - soutien : **35 euros** (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)

ADEMUB - Président : Dominique Deboise - Siège : 96 rue du Docteur Babin - 91220 Brétigny-sur-Orge
Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30 rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Courriel : **Tél :**

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2016. Ci-joint ma cotisation de Euros

(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).

Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr ou téléphoner au 01 64 56 36 17 ou au 01 60 84 19 10